

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTRÉAL, VENDREDI, 29 OCTOBRE 1897

No 9

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

MOYENNE DE 1896

Ça et là.

Le bureau de poste de Chilton, comté de Montcalm, a été fermé.

Pendant le mois de Septembre les sommes versées aux caisses d'épar-gnes postales se sont élevées à \$715,936 00 et les sommes retirées à \$681,566.91. Malgré la diminution du taux d'intérêt payé aux dépo-sants, les dépôts continuent, comme on le voit, à dépasser, chaque mois, les retraits.

La Gazette Officielle de Québec con-voque la réunion des chambres pro-vinciales pour la dépêche des affaires à la date du 23 novembre prochain.

Il est à présumer que la session ne sera pas de trop longue durée et qu'elle prendra fin au plus tard à l'époque des fêtes. Le commerce a d'ailleurs besoin d'être délivré de l'agitation politique à ce moment.

Le pain blanc fait avec de la fa-rine de Minneapolis se vend à Lon-dres 3 cents la livre ; le même pain à Minneapolis se vend 5 cts la livre. Il est évident que la farine de Minneapolis coûte plus cher à Lon-dres qu'à Minneapolis. Comment alors expliquer la différence de prix du pain en faveur de Londres, si ce n'est par l'exagération des frais gé-néraux et des bénéfices des boulan-gers américains.

Les recettes de nos chemins de fer augmentent toujours, ce qui indique un plus grand mouvement de mar-chandises et par conséquent de meilleures affaires.

Les recettes du C. P. R., ont été pour la semaine finissant le 21 octo-bre de \$619,000 contre \$484,000 pour la semaine correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$135,000. Celle du G. T. R ont été de \$538,674 comparées à \$523,688, soit une augmentation de \$14,986.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2347. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États Unis un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de disconti-nuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

L'Association des Voyageurs de Commerce du Dominion aura un as-semblée le 13 novembre prochain pour l'élection de ses officiers pen-dant l'année à venir.

On espère que M. J. D. Rolland acceptera la présidence pour un se-cond terme. La vice présidence a été offerte à M. John Hughes de John Hughes & Co qui l'a déclinée en faveur de M. J. S. Lesueur re-présentant de MM. McArthur, Cor-neille & Co. Il est probable que les votes se rallieront sur le nom de M. Lesieur qui est un excellent choix.

L'élection comprendra également un trésorier et cinq directeurs.

Une délégation de commerçants et d'industriels anglais a profité du passage à Londres de l'Hon. M. Fielding pour lui dire combien le commerce anglais était désireux que le Canada ait une loi de faillites.

Depuis longtemps, on réclame ici même une loi fédérale de faillite. Maintenant qu'on travaille en haut lieu à étendre nos relation au dehors, une telle loi s'impose plus que jamais. Son absence rend timides les négo-ciants étrangers quand il s'agit de traiter avec nos commerçants, parce-qu'ils ne se trouvent pas suffisam-ment protégés contre les faillis de

mauvaise foi que semblent encou-rager certaines lois provinciales. Il est certain que les commerçants honnêtes, n'obtiennent pas toujours à l'étranger les crédits qu'ils pour-raient espérer dans d'autres circons-tances. Les bons pâtissent souvent pour les mauvais.

Espérons qu'avant la fin du siècle ; nous aurons enfin une loi de faillites la même pour tout le Dominion.

D'après les dépêches de Londres, il serait question d'augmenter l'ef-fectif des troupes de l'armée active et même de changer le mode de recrutement des troupes. La cons-cription a ses adeptes et peut être même à l'instar d'autres pays du continent européen la Grande-Bre-tagne établira-t-elle le service obli-gatoire.

En rapprochant ces on - dit des projets d'échange de troupes métro-politaines contre des troupes colo-niales, comme il en est question au sujet de l'Australie et de l'idée de fédération impériale, il n'est pas impossible que l'Angleterre nous demande un jour des sacrifices sous le rapport de notre liberté.

Dicidément, nous ne voyons pas ce que nous pourrions avoir à ga-gner à la Fédération Impériale, sinon à aller guerroyer sur tous les points du globe où il plaît à l'An-gleterre d'étendre ou d'asseoir ses conquêtes. Nous serions à la peine sans être appelés aux profits ; il n'y a donc rien qui presse.

La Semaine Commerciale dit à ses lecteurs québécois :

" Soyons pratiques. La ligne rapide se fera sans nous. Le creusement du chenal du Saint-Laurent se fera malgré nous. Le prolongement de l'Inter-colonial, que ce soit par le Drummond ou autrement, est chose décidée. Eus-sions nous les meilleures raisons du monde de combattre quelques-uns de ces projets, toute la question est de savoir si nous pouvons les empêcher.